

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 6 février 2012

Président: M. Yves JEGO

Présents : MMES : TIMON, PIETROBON, PESALOVO, PINEAU, JACQUIER, JAMET, MARTINET-CONTANT, GADEAU, DUPRE, GAUTHIER, LETYNEVEZ-DOBEL,

MM : VILLETTE, GERIN, ANDREINI, BLANCHARD, BARTHOUMIEUX, PESQUET, BERNARD, PELLE, BLANCHOT, LAVAU, SENOBLE, RAVETTO, METAY, PATY, DEMELUN, LIORET, EVEN, POILE, LEVEQUE, FONTAINE, LECHNER, JACQUIER, CHEREAU, JEGO, ALBOUY-GUIDICELLI, MAILIER, CAHIN, BRUN, GAULTIER, SEMELLE, HUSSON, FONTAN, TYCHENSKY, GORACY, BENARD, MAILLARD, TROUVE, PEPIN, BAZIRE et BENATO.

Absents représentés : M. LEFIER par Mme MARTINET CONTANT

M. GARCIA par M. BRUN

Mme DE SAINT LOUP par M. FONTAN

M. RUIZ par M. BENATO

M. PIETROIS par Mme LETYNEVEZ-DOBEL

Absent : BEZANGER

Mme PIETROBON a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

♦ le procès verbal n° 60 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 12 décembre 2011

Procède:

♦ au débat d'orientation budgétaire 2012

Valide à la majorité absolue des votants :

♦ le règlement de fonds de concours pour la réalisation d'équipements publics et de loisirs entre la CC2F et les communes

♦ le règlement de fonds de concours pour le fonctionnement d'équipements publics et de loisirs entre la CC2F et les communes

Autorise à l'unanimité:

- ◆ la vente de matériel de bureau à la société Général Métal

Approuve à l'unanimité:

- ◆ l'avenant n° 1 au contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif

Approuve à l'unanimité:

- ◆ l'avenant n° 3 au marché de travaux Degremont France Assainissement/Gagneraud/Warnery pour l'extension de la station d'épuration de Montereau Confluent

Fixe à l'unanimité des votants:

- ◆ le montant des redevances en eau et en assainissement pour l'année 2012

Approuve et autorise à l'unanimité:

- ◆ les opérations de construction d'un centre technique communautaire et de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et les plans de financement prévisionnels
- ◆ M. le Président ou son délégataire à solliciter toutes subventions et notamment au titre de la DETR 2012

Valide à la majorité absolue:

- ◆ le processus de validation des dispositions du Programme Local de l'Habitat à priori, par les Conseils Municipaux concernés.

Approuve à l'unanimité des votants:

- ◆ le projet de territoire CLAIR et la programmation 2012

Adhère à l'unanimité des votants:

- ◆ à Atout France pour l'année 2012

Approuve à l'unanimité:

- ◆ la Convention d'aide financière avec VA VI GRAN Environnement concernant l'aménagement des chemins de randonnée sur les communes de Varennes sur Seine et Montereau

Valide à l'unanimité:

- ◆ l'élaboration du Plan Local de Déplacements et le lancement de l'étude

Décide à la majorité absolue des votants:

- ◆ de ne pas maintenir le 13^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes dans ses fonctions



Le Vice-Président Délégué,

Philippe LEVEQUE